

**OBJECTIF METIER & DEBOUCHES**

Assurer une production diversifiée de qualité. En plein champ, sous abri ou en hors-sol, préparer les sols, mettre en cultures, récolter et préparer la vente.
Connaître tous les modes culturaux et particulièrement l'agriculture biologique (AB)
Contribuer à une alimentation saine et durable.

Produire en fonction de la clientèle et de la réglementation, de la responsabilité sociale et environnementale des producteurs
Assurer la maintenance d'engins, matériels et installations
Réaliser des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement. Coordonner une équipe
Produire des plants de légumes, plantes aromatiques, médicinales dans le respect du cahier des charges de l'AB, BIO COHERENCE
Réaliser le suivi technico-économique de production
Mettre en œuvre des activités connexes à la production (vente, promotion, valorisation, transformation, activités de service)
Code NSF : 211 : Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures – ROME : A1414 – Horti. et maraîchage
Emploi qualifié-Chef de culture-Responsable d'expéditions, de production, de station ou de serres – 2d d'exploitation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires au salariat, à l'encadrement et à l'exploitation d'entreprise
Obtenir la capacité professionnelle agricole

ORGANISATION DE LA FORMATION EN BLOCS DE COMPETENCES

01/04/2022 – 16/12/22

1.180h

Bilans 9H
29/11/22

03/02/2023-20/10/2023

760h centre &

06/06 & 20/10/23

06/11/2023-12/07/2024

420h SAE

06/02 & 12/07/24

Dates susceptibles de modification

Limite d'entrée décalée / dérogation

SAS LES INDISPENSABLES + C1 -se situer en tant que horticulteur

C2 - Assurer le pilotage technique

C3 - Réaliser les interventions sur les végétaux

C4 -Intervenir sur les conditions de culture

SST & PRAP - UCARE: Assurer le suivi administratif d'entreprise

Agriculture biologique – Agroécologie - Modules transversaux en lien avec la citoyenneté, l'inclusion numérique, le savoir être professionnel et le développement durable

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation continue avec alternance en centre (67%) et en entreprise (33%), au long de la formation.

Individualisation possible de parcours selon situation

Adaptation possible de la formation (ACCEA) et bâtiments

accessibles aux personnes en situation de handicap

Temps plein : 7h par jour - Rythme continu

Horaires de formation : Centre : 8H30-12H30 & 13H30-16H30

Stage : Horaires de l'entreprise

Formateurs d'enseignement général, scientifique et professionnel du CFPPA ou de partenaires professionnels en appui des locaux, plateaux techniques et matériels de l'atelier départemental du CFPPA et de l'EPPFPA Bordeaux Gironde

Interventions et supports de formation en langue française.

Face à face pédagogique Théoriques & Pratiques)

Pédagogie participative Suivi individuel

Visites d'entreprise Etudes de cas

Situation pratique Stage individuel en entreprise

Formation ouverte à distance avec tutorat, salle équipée pour l'accès aux ressources sur la plateforme « e-formagri33 ».

Eventuel accès aux actions de mobilité internationales menées par le CFA-CFPPA selon la nature des projets.

LIEU & CONTACT

CFPPA site de BLANQUEFORT Lycée Agricole Bordeaux
87 Av du Gl de Gaulle 33290 Blanquefort 05.56.35.61.02
Contact : LUC FAURE 05.56.35.61.14 - 05.56.35.61.15

VALIDATION & EVALUATION DE LA FORMATION

Niveau 4 de qualification - **Brevet Professionnel**

RESPONSABLE DE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES, FRUITIÈRES, FLORALES ET DE PÉPINIÈRES - RNCP34744 (->01-01-2026) Ministère de l'Agriculture

Contrôle continu de validation des compétences. Délivrance du BP si réussite totale et 1 an d'expérience pro. Agricole ou 3 ans dans un autre secteur; Personnalisation possible selon les pré-acquis (Validation des Acquis Académiques, Blocs de compétences...).

+ **CERTIPHYTO DECIDEUR**

+ **Prévention des Risques liés à l'Activité Physique**

+ **Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail**

+ **Attestation de formation et de compétences**

Evaluation par enquête du niveau de satisfaction et de l'insertion

COMITÉ TECHNIQUE : présentation du projet professionnel face à un jury d'évaluation et de conseils

PUBLIC

Tous les publics à la recherche d'un emploi.

PRÉREQUIS & NIVEAU D'ENTRÉE

1 an d'activité professionnelle agricole ou 3 ans dans un autre secteur professionnel + diplôme de niveau 3 minimum (CAP, BEP...) ou scolarité complète de classe de seconde.

Maîtrise indispensable des savoirs de base + aptitude au travail en autonomie et avec l'outil numérique pour la FOAD.

Satisfaire à l'entretien de positionnement.

TAUX DE REUSSITE, INSERTION ET SATISFACTION DES STAGIAIRES

Consulter <https://cdfacppa33.com/>

AUTRES VOIES DE FORMATION & POURSUITE POSSIBLE

Formation en apprentissage et scolaire & poursuite d'études (Certificat de spécialisation – BP ou Bac - BTSA...): cf. www.onisep.fr

MODALITÉS D'INSCRIPTION & D'ADMISSION EN FORMATION

PRF2022 LOT 104 & 7 jusqu'au 31/08/24 **prescription par le prescripteur ou auto-prescription obligatoire** via Cap Métiers NA – <https://www.cap-metiers.pro/> -

Dossier d'admission à établir au CFPPA avec acceptation du règlement intérieur.

Gestion des parcours - Personnalisation possible du parcours de professionnalisation en fonction des besoins et du positionnement (Validation des acquis académiques)

Entrée en formation : dates fixes ou en cours selon positionnement.

EFFECTIFS

8 Mini - 10 Maxi/Session annuelle - Mixité de public possible

MODALITÉS DE RÉMUNÉRATION

PRF : Rémunération mensuelle calculée selon la situation du stagiaire et son assiduité. Rémunération Pôle emploi ou régionale. Aide régionale aux frais de déplacements / Région

Etat de présences par ½ journée transmis au financeur.

COUT

Financement formation PRF 2022 LOT7 : Région

Autre : Nous consulter pour étude d'un financement dédié (CPF Transition, AIF, autofinancement...).

Equipement de Protection Individuelle fourni / CFPPA. A charge du stagiaire petites fournitures scolaires



INVESTIR DANS VOS COMPÉTENCES